



COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE EXTRAORDINAIRE - 14 OCTOBRE 2014 -

La délégation **FORCE OUVRIERE** était composée de Françoise COLLET, Gilles GRANDCLEMENT, Martial MIRAILLES, Giuseppe OBINO, Michel PERROT, René TISON.
Représentant syndical : Dominique SAINT-ARAILLE.
Excusés : Michèle LARROQUE, Guy DI MARCO.

Yves BAROU, Président, Hervé ESTAMPES, Directeur Général (parti à 15 heures 30), Christophe DONON, Directeur de la Stratégie.

Présidence d'Hervé DUFOIX, DRH.

Déclaration de la Commission Economique :

Dans le cadre du droit d'alerte, la Commission Economique a missionné en priorité pour ce CCE extraordinaire, le cabinet SYNDEX afin d'obtenir une situation sur la trésorerie à fin septembre ainsi qu'une projection jusqu'à fin 2014.

Nous regrettons le peu d'information mis à la disposition de l'Expert, notamment nous soulignons l'impossibilité d'obtenir de la part de la direction :

- *La prévision à 6 mois.*
- *Le carnet de commande à date.*

D'autre part le cabinet souligne la difficulté de rencontrer le directeur Financier M. Brocart, ce qui laisse supposer une volonté de ne pas renseigner les élus. Que cache ce silence ?

Les projections qui ont été faites montrent une activité toujours inférieure au budget d'environ 4%, ce qui place :

- *Le marché commande publique à 65% de réalisé à fin août*
- *Le marché privé à seulement 53% de réalisé sur la même période.*

Le développement de l'activité ne décolle toujours pas, quelles sont les mesures mises en œuvre pour corriger cette dérive ?

Quelles sont les forces et les faiblesses de l'AFPA sur le marché privé ?

Les effectifs sont en dessous de toutes les prévisions budgétaires, de plus la précarisation des emplois se caractérise par une perte de 253 CDI à fin août, sans oublier l'augmentation du travail temporaire et le dispositif itinérant toujours stagnant.

Malgré tous les efforts consentis par le personnel, le chiffre d'affaires ne permet toujours pas de couvrir les coûts d'exploitation. Nous constatons que les effectifs sont toujours la variable d'ajustement.

Quel est l'objectif de réduction du nombre de salariés que la direction s'est fixée ?

En conclusion : l'activité en baisse, les encaissements en deçà des prévisions, de nombreux retard de paiement notamment au niveau de certains Conseils Régionaux, tout ceci provoquent une forte tension sur la trésorerie.

Quelles sont les actions menées et les délais négociés par la direction pour accélérer les paiements ?

Quel est l'impact sur les éventuelles créances cédées qui seraient en souffrance ?

Si les négociations avec Bercy n'apportent pas rapidement des solutions positives et concrètes, les projections actuelles mettent en évidence une situation critique, voire de cessation de paiement dès la fin du mois. Dans ce cas quelles sont les solutions envisagées par la direction pour notre survie ?

Dans quelles conditions la direction négocie-t-elle l'avenir de notre association ?

1 - Point sur les grandes orientations de l'acte II du Plan de refondation

Y. BAROU :

C'est vrai, depuis avril, la situation économique se dégrade. Il nous faudra un consensus plus large, dans le cadre du plan de refondation II. Nous présenterons en janvier une feuille de route à l'approbation du Conseil d'Orientation.

Pour ce qui concerne la présentation au CCE, il y aura 2 réunions, aujourd'hui et un second CCE extraordinaire en décembre/janvier à l'occasion duquel nous vous présenterons le business plan.

Nous sommes actuellement entrés en discussion, depuis septembre, avec l'Etat (Bercy et Grenelle mais aussi le CIRI) pour une durée de 3 à 4 mois.

Si l'on fait un bilan de juin 2012 à décembre 2014, je demande que nous soyons jugés avant tout, pour le plan de refondation I, sur notre « utilité sociale ». De ce point de vue nous avons gagné 2 points en un an. Par ailleurs, je mettrai à notre crédit ; le réveil de l'ingénierie, la création des centres refondés, les efforts d'économie, en bref, l'AFPA a fait ce qu'elle avait dit (... !).

En négatif, notre Chiffres d'affaires n'est pas à la hauteur attendue mais ce n'est pas la faute de l'AFPA : la croissance économique attendue n'est pas au RV et les politiques de lutte contre le chômage peut-être pas tout à fait à la hauteur. Malgré nos résultats négatifs le redressement se confirme (comprenez qui pourra... !). Si le plan 30 000 a été une réussite le plan 100 000 est un four !

Par ailleurs les filières d'avenir sont en déshérence. Qui plus est, dans certains secteurs, le marché ne fait pas tout : exemple les Travailleurs Handicapés qui sont aujourd'hui exclus de la formation. Sur ce segment, il nous faut aller vers une solution de type SSIG (nationale ou régionale) qui nous servira de démonstration pour d'autres secteurs.

Le CPF : on y croit, même si nous pensons qu'il y a une certaine dissymétrie entre sa mise en œuvre pour les salariés et pour les demandeurs d'emploi. Il faudra probablement faire plus afin de donner de l'activité à l'AFPA. Il ne faut pas baisser les bras en termes d'ambition de formations.

Je définirai le plan II de refondation selon 8 axes :

- Axe 1 : anticiper le regroupement en 13 régions en co-construisant avec les équipes uniques des grandes régions ce qui permettra de maintenir une AFPA unique et simplifiera le fonctionnement ;
- Axe 2 : poursuivre le renouveau pédagogique avec un maintien de la pédagogie par la simulation mais en élargissant la palette au multimodal, se réappropriier les outils et les services liés à l'orientation (service gratuit dans un premier temps),
- Axe 3 : « peigner » les formations en relations avec les directions régionales, formation après formation,
- Axe 4 : approfondir nos relations avec les entreprises. Il y a eu beaucoup d'efforts de fait mais... pas assez, le progrès n'est pas encore visible sur notre Chiffre d'Affaires.

-Axe 5 : développer notre part de marché CPF (compte personnel de formation issu de la loi de 2014) en s'adressant aux personnes et en élargissant nos plages horaires de réponse (le samedi matin, etc.). Notre devoir est d'utiliser au maximum nos plateaux techniques, à durée de travail inchangée pour les personnels...

- Axe 6 : la richesse de l'AFPA réside dans ses formateurs. Il y en a de 3 sortes : des CDI en centres qui doivent travailler en collectifs et intégrer dans leur pratique la mobilité, les CDI itinérants (plus de 180 en fin d'année avec un objectif à 300) qui doivent essaimer la bonne parole au sein des dispositifs, les CDD ou les autres « occasionnels » dont il nous faut mieux nous occuper et former.

- Axe 7 : ne pas casser notre maillage territorial. Aujourd'hui 116 centres « refondés » dont 26 centres nationaux, à faire vivre absolument. Il nous faudra concentrer les hébergements et les investissements...

- Axe 8 : fournir des efforts de compétitivité, d'adaptation à une actualité difficile... Il nous faudrait 15 000 stagiaires de plus tous les matins pour équilibrer. Par ailleurs nous ne remplacerons que partiellement les départs en retraite.

Nous sommes entrés dans un nouveau « round » de discussions avec l'Etat. En matière d'immobilier et de patrimoine nous en sommes toujours au même point. Le résultat à ce jour est un seul BEA signé... Nous sommes demandeurs d'une dotation gratuite du patrimoine pour les 30 centres nationaux (difficulté : Bruxelles...). Pour les autres Bercy est plus positif et nous nous orienterions vers un BEA unique pour l'ensemble des sites restants. Ceci permettrait de débloquer la situation du côté d'ADOMA, entre autres.

Du côté économique, la vraie question est celle de l'activité et non celle des chiffres qui vont avec la refondation version II. En effet, plus de Chiffre d'Affaires va avec moins de financements complémentaires et moins de CA avec plus de financements. Il nous faut trouver une croissance « raisonnable ».

Un Conseil d'Orientation sera réuni le 23 janvier afin de statuer sur la feuille de route du Plan de refondation II. Nous souhaitons recueillir l'avis majoritaire de ses membres, confédérations syndicales comprises.

Un nouveau CCE extraordinaire se tiendra avant la fin de l'année à l'occasion duquel nous vous remettrons un « business plan » jusqu'en 2017, au moins, et suite auquel nous demanderons l'avis des élus.

Nous plaiderons dans tous les cas contre un découpage de l'AFPA, pour un maintien des commandes régionales au dessus du seuil des 500 M€ et contre un scénario de fermetures de centres.

Interruption de séance demandée par les délégations suite à l'intervention du président.

Reprise et Déclaration intersyndicale :

Les élus CGT, CFDT, Force Ouvrière, SUD Solidaires et CFE-CGC du CCE de l'AFPA interpellent le Président de l'AFPA dans le cadre de la session plénière extraordinaire du 14 octobre 2014.

Après avoir annoncé, dans un communiqué récent adressé aux salariés, l'échec du plan de Refondation, les grandes orientations du Plan de Refondation d'il y a 2 ans, ont pris un sacré coup dans l'aile. Et pour cause, ce qui a été proposé jusqu'à présent à l'ensemble des salariés ne correspond en rien à l'histoire de l'AFPA et à ses valeurs traditionnelles et, en tout état de cause, est loin de ce que l'on pourrait attendre d'un service public de la formation professionnelle.

Il suffit de faire le tour des régions pour faire partout un constat identique : celui d'une dégradation des conditions de travail, d'une précarisation des emplois, y compris en CDI, à laquelle pas une région n'échappe ni à la pression exercée par les directions pour accroître la productivité au détriment du personnel et de la qualité des prestations envers les usagers.

En fait d'Acte II de la Refondation, vous venez de nous présenter un renoncement aux ambitions affichées dans sa version initiale tout comme la continuation de ce qui a été fait depuis votre arrivée : la saignée des effectifs. Où est passée l'ambition d'utilité sociale quand vous proposez une réduction de la voilure, des suppressions de centres, des regroupements de plateaux techniques dans les nouvelles « grandes régions » AFPA qui préfigurent l'éclatement de l'AFPA en 13 entités régionales ?

A contrario de l'optimisme affiché, les élus du CCE quant à eux, déplorent qu'en termes de refondation, les nouvelles orientations que vous venez de décrire ne soient que le résultat contraint de la défaillance et du renoncement des élus des Conseils Régionaux, du gouvernement et des cabinets ministériels. L'Etat qui déclare ne pas vouloir laisser tomber l'AFPA est fidèle à ses pratiques du mensonge et des promesses non tenues. Mais les élus du CCE ne se résigneront pas, ils entrent ce jour en résistance pour préserver l'AFPA et la Formation Professionnelle des Adultes, instrument indispensable au redressement du Pays.

Les élus du CCE et les organisations syndicales de l'AFPA appellent le personnel à se mobiliser pour la défense des emplois, des salaires, des conditions de travail et de la qualité du service dispensé.

Commentaires Force Ouvrière :

Force Ouvrière constate tout d'abord que le président ne dit pas un mot du protocole de conciliation en cours et pour cause : nous sommes, depuis 2 ans, en « dehors des clous » tant en matière de résultats économiques que de respect des engagements en matière de trésorerie ou encore de mise en œuvre de ces fameux BEA qui devaient servir de garantie et de caution bancaire.

Pour rappel, toute sortie de route peut entraîner, chaque créancier séparément et de sa propre initiative, à rompre le contrat qui le lie à l'AFPA... !

Pire, sous des dehors d'annonce d'un plan II de refondation et de sa nécessaire négociation avec nos créanciers (Etat et pool bancaire), nous faisons le constat que la gouvernance ne fait que renégocier, dans l'urgence, ce protocole afin d'éviter la probable cessation de paiement qui aurait lieu, sans sauvetage in extremis, avant la fin 2014. La présence du CIRI dans le tour de table est à ce sujet révélatrice : nous sommes toujours une entreprise en très grande difficulté économique !

L'annonce du président selon laquelle il aurait « trouvé » les 30 M€ nécessaires pour « boucler » le budget en fin d'année ne fait que confirmer cela : grâce à son « entregent politique », il se présente, à bon prix, comme le sauveur de notre association tout en indiquant, à suivre, qu'il déclare confidentiel les conditions du « contrat » passé et qu'il ne peut en informer le CCE pour l'instant ! Face à Bercy qui demande à l'AFPA, du propre aveu du président, de réduire la voilure en échange d'une aide financière, qui peut croire que rien n'a été cédé en contrepartie ?

A quel prix, pour garantir le devenir à très court terme de notre association, aurons-nous un salaire jusqu'en fin d'année ?

Par ailleurs, **Force Ouvrière** déclare que, lorsque l'on fait l'analyse, axe après axe, des intentions du plan de refondation version II, on peut faire la constatation que, pour chacun de ceux-ci, **le déclin de notre association, déjà largement entamé par les plans successifs (stratégique et refondation I), se poursuit, voire s'accélère :**

Axe 1, moins de personnels d'encadrement ou autres dans les nouvelles Directions régionales (13) pour des tâches et une charge de travail identiques que pour la version I !

Axe 2, la poursuite d'un renouveau pédagogique, prétention enflée car celui-ci a toujours été la base du fonctionnement de la DIIP (ex DI, ex DEAT, ex DF, etc.) mais, cette fois, avec de moins en moins d'ingénieurs et de moyens !

Axe 3, peigner les formations ? Personne ne se fait d'illusions sur le résultat de ce coup de peigne : nous allons y perdre des cheveux !

Axe 4, les entreprises. Faire le bilan que nous avons perdu 15 points entre 2013 et 2012 mais gagné 5 points entre 2014 (à vérifier) et 2013, revient à dire que nous avons perdu de l'activité là-aussi. C'est aussi faire l'impasse sur le fait que ce « marché » est un marché en récession qui verra de surcroît le montant de la collecte baisser significativement en 2015 suite à la réforme de la loi de 2014 et à la contraction même des actions due à la fermeture de nombreuses entreprises !

Gagner des parts de marchés dans un tel contexte relève de la gageure !

Axe 5, les bienfaits futurs du CPF : **Force Ouvrière** est loin d'être convaincue ! Tout le monde s'accorde à dire (y compris en dehors de l'AFPA) que le DIF est un échec. A l'AFPA même, cela représente un volume que notre délégation estime à 600 000 heures non utilisées soit l'équivalent de trois exercices du plan de formation en volume et en budget 50M€ environ, cela sur le dos du personnel. En quoi le CPF, qui relève sensiblement des mêmes mécanismes, sera-t-il plus efficace ou plus utilisé ? Il bénéficie, en outre, de 10 fois moins de financement que le DIF : environ 50 € « per capita » pour le CPF, pour 500 € à destination du DIF. Cela ne devrait pas représenter la manne tant espérée.

De plus, il va coexister avec le CIF et cela représente un danger : pour **Force Ouvrière**, le développement (s'il se développe...) du CPF se fera au détriment du CIF et présente même le risque de l'engloutir. Or le CIF est un outil très efficace dans le paysage de la Formation Professionnelle, d'autant que l'AFPA en est le plus gros pourvoyeur en France (et pas besoin de travailler le samedi pour son application !).

Axe 6 : au delà du constat que le recours aux CDD est en augmentation, que, en dépit des annonces, le nombre des itinérants stagne, le pari « macro » fait par la direction de la mobilité géographique temporaire semble loin (en dehors du fait que la négociation GPECC n'est pas close...) d'être capable de résoudre à lui seul le problème de sous-activité et donc de productivité actuel.

D'autre part, l'annonce du critère de volontariat des personnels, dans ce cadre, paraît de plus en plus impossible à tenir voire carrément mensongère. Moultes situations vécues en ce moment par des collègues viendraient, s'il en est besoin, le démontrer.

Axe 7 : vous annoncez, à un horizon proche, le « resserrement » du nombre de centres refondés de 116 à 100. Sachant que beaucoup de centres refondés comportent plusieurs sites (anciennement centres eux-mêmes) combien d'établissements allez-vous fermer dans les mois qui viennent ? Et que ferez-vous des personnels travaillant aujourd'hui sur les sites concernés ?

Axe 8, efforts de compétitivité, efforts d'adaptation : jusqu'à quand et jusqu'où allez-vous pressurer des salariés déjà sous la pression (toutes les études le montrent), salariés que par ailleurs vous déclarez ne pas pouvoir récompenser de leurs efforts, et de leur engagement pour la survie de notre association, par la moindre augmentation ou reconnaissance quelconque ?

Enfin, pour conclure ce tableau qui ne fait que prouver que la réalité ne fait que s'inscrire en faux avec votre satisfecit auto-accordé sur notre utilité sociale, **Force Ouvrière** vous rappelle que, à l'époque lointaine où chacun s'accordait à appeler cela notre mission de service public de formation professionnelle, nous « produisons » bien plus et très certainement dans des critères de qualité et de retour à l'emploi bien meilleurs qu'aujourd'hui.

De plus, repousser l'avis des délégations à un prochain CCE sous prétexte de remise d'un « business plan » en bonne et due forme, n'est que l'aveu, pour **Force Ouvrière**, de votre volonté de mettre le plus tard possible les salariés et leurs représentants devant une réalité que vous chercherez alors à imposer : celle du déclin « consenti » ou celle d'un éclatement ou d'une disparition pure et simple de notre association.

Pour **Force Ouvrière**, votre propos à moitié plaisantant, sur le peu d'importance de l'avis du CCE dans les entreprises « normales », au profit de celui de la « gouvernance » (CO et CA chez nous) est plus que révélateur de votre état d'esprit.

Pour les représentants du personnel en tous cas cela veut dire : se soumettre ou se démettre !

Pour sa part la Section Fédérale Nationale **Force Ouvrière** vous met en garde contre cette tentation : celle d'instrumentaliser, au travers de sa représentation au conseil d'Orientation, notre Confédération dans le sens d'un plan de refondation II qui ne promet que d'être l'accentuation du plan I, avec les succès qu'on lui connaît !

2 - Approbation du PV de la réunion du 14 novembre 2012

PV non relu par la direction générale, approbation reportée.

3 - Renouvellement de membres du bureau du CCE : secrétaire adjoint, trésoriers adjoints.

Nouveaux membres élus : Sonia LEBRETON (CFE-CGC) 5^{ème} secrétaire adjointe, Philippe COUSIN (CGT) 1^{er} trésorier adjoint, Dominique CHEZE (SUD) 3^{ème} trésorière adjointe.

4 - Renouvellement des présidences des commissions « Egalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes » et « Logement et Protection sociale »

Nouveaux présidents élus : Martine PASQUIER (CGT) présidente de la commission Egalité Professionnelle Femmes / Hommes, Fabrice OGLIASTRO (CFE-CGC) président de la commission Logement et Protection Sociale.

Fin de la séance à 18 heures

Montreuil, le 16 octobre 2014